



Association des sociétés d'eau
du Rhin et du lac de Constance

54^e Rapport
2022

AWBR

Association des sociétés d'eau du Rhin et du lac de Constance

Depuis sa fondation le 7 juin 1968, l'Association des services d'eau du Rhin et du Lac de Constance (AWBR) accomplit sa mission: œuvrer pour une protection durable des eaux de surface et souterraines utilisées à des fins de captage d'eau dans l'objectif que l'on dispose, à l'avenir également, d'eau potable en quantité suffisante et d'excellente qualité, pouvant être traitée à l'aide de procédés naturels uniquement.

Réunissant à l'heure actuelle environ 60 entreprises d'Allemagne, de France, du Liechtenstein, d'Autriche et de Suisse, elle défend les intérêts de plus de 10 millions de consommateurs d'eau potable. L'AWBR est affiliée à l'Association internationale des sociétés d'eau du bassin rhénan (IAWR).

Son action est bénévole et elle poursuit un but exclusivement d'utilité publique.

Traduction Nathalie Cazier
Im Hausgrün 27, D-79312 Emmendingen

Titelbild Photo de couverture : projection architecturale dans le hall des pompes de la nouvelle usine d'eau Mörscher Wald des Stadtwerke Karlsruhe (Photographe : Uli Deck)

L'AWBR

Usines Membres et Points de Mesure



Index

Mots d'introduction de la présidence.....5

Compte rendu du bureau de coordination pour l'année 20229

Mots d'introduction de la présidence

L'AWBR a derrière elle une année 2022 très réussie. Elle a systématiquement poursuivi les processus de changement et d'adaptation entrepris et est maintenant bien et solidement positionnée en tant que représentante des intérêts professionnels et politiques dans l'objectif d'une alimentation en eau potable durable. Par ailleurs, sur le plan économique, l'AWBR dispose d'une base financière solide.

L'un des principaux événements de l'année 2022 a été la publication du *Mémoire sur les eaux souterraines* (EGM) de l'IAWR à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau, le 22 mars 2022, dont la nouvelle version a été rédigée en étroite collaboration avec l'AWBR et cosignée par la coalition ERM. Ce mémoire, qui porte sur les bassins fluviaux du Rhin, du Danube, de l'Elbe, de la Ruhr, de la Meuse et de l'Escaut dans lesquels vivent 188 millions de personnes réparties dans six pays, documente les exigences en matière de protection et de qualité des eaux souterraines à l'échelle européenne. Avec le *Mémoire européen sur les cours d'eau*, il constitue un instrument à la fois important et puissant en vue de garantir l'alimentation en eau potable des générations futures. Cette tâche est non seulement l'une des plus importantes pour nous, elle est aussi de notre responsabilité.

Sur le plan politique, plusieurs thèmes intéressants et incidents ont suscité notre attention et nécessité une réaction de notre part.

Le manque d'information des usines d'eau du lac de Constance sur les dangers potentiels et les circonstances occasionnant des dommages est un sujet important. Ce qui fonctionne fiablement pour le Rhin doit devenir la norme ici également : en cas de danger, les distributeurs d'eau potable doivent être avertis en temps voulu grâce à une chaîne de communication rapide et fiable afin d'être en mesure de réagir sans attendre. L'AWBR a pris contact avec le service de prévention des dangers de la Commission internationale de protection des eaux du lac de Constance et continuera de suivre attentivement cette question.

La NAGRA a choisi la région du nord des Lägern comme site de dépôt en couches géologiques profondes. Suite à cette décision, l'AWBR met à sa disposition son expertise en matière de protection des eaux souterraines pour la suite du processus au cours des années à venir.

Les déchets sur le site de stockage souterrain de Stocamine à Wittelsheim restent un sujet brûlant à l'ordre du jour de l'AWBR. Le Conseil d'État à Paris, plus haute juridiction française, a certes interdit le stockage à long terme des déchets toxiques résultant de l'incendie de 2002, mais il est manifeste que l'exploitant cherche à les laisser sur ce site peu sûr plutôt que de procéder à une récupération coûteuse et à une décontamination dans les règles. L'AWBR a donc invité les décideurs de la région du Rhin supérieur à veiller systématiquement et avec fermeté à ce que cette pollution soit éliminée.

Le programme de mesures de l'AWBR a une fois de plus été mis en œuvre en 2022 selon l'état de la technique et des connaissances actuelles. Les résultats, obtenus dans le cadre d'analyses indépendantes, permettent à l'AWBR d'argumenter sur la base de faits, d'étayer ses revendications, ainsi que de mettre en évidence et d'exiger les améliorations nécessaires en matière de protection des eaux.

Les réunions des commissions ont enfin à nouveau pu avoir lieu en présentiel, ce qui a été salué par tous. Le contact personnel, les échanges professionnels directs et les nombreuses discussions lors des réunions ou en marge de celles-ci contribuent dans une large mesure à la vitalité de l'association et à la bonne entente au sein de l'AWBR.

Nous ne manquerons pas de mentionner la Journée alsacienne de l'eau potable, organisée conjointement par la ville de Mulhouse et l'AWBR, qui s'est tenue le 6 octobre 2022 à Mulhouse. L'excellent accueil réservé à cet événement a montré que l'AWBR proposait des solutions en matière d'activités transfrontalières et d'échanges d'expériences. L'adhésion en 2022 de deux nouvelles sociétés d'eau, une allemande et une française, en est la confirmation.

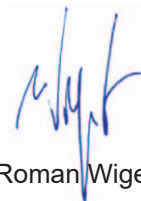
L'AWBR bénéficie d'un grand engagement de la part de ses membres au sein de ses différentes commissions. Aussi tenons-nous à exprimer toute notre reconnaissance aux sociétés membres et à leurs collaborateurs, au Conseil d'administration, au Comité consultatif scientifique ainsi qu'aux groupes de travail Eaux souterraines et Lacs qui forment ce réseau. Nous remercions également les collaborateurs du TZW : DVGW-Technologiezentrum Wasser de Karlsruhe qui, grâce à leur savoir, contribuent considérablement à la reconnaissance de l'AWBR sur le plan professionnel et, avec le Bureau de coordination, lui apportent un soutien complet.

Le présent rapport annuel fournit un aperçu complet des activités menées par les différentes commissions et le Bureau de coordination en 2022. Outre les résultats des analyses présentés comme chaque année, le lecteur y trouvera des articles sur les thèmes les plus divers concernant l'approvisionnement en eau : suite à la Journée alsacienne de l'eau potable, une synthèse de l'évaluation des substances traces en Allemagne, en Suisse et en France a été réalisée. Un projet de structure a été mis en place à Heidelberg. Les usines d'eau de Karlsruhe et de Bienne, achevées ou en cours de transformation, ainsi que de nouveaux paramètres microbiologiques sont présentés.

Les Présidents vous souhaitent une excellente lecture.



Prof. Dr. Matthias Maier



Roman Wiget

Compte rendu du Bureau de coordination pour l'année 2022

Le Bureau de coordination dirigé par Josef Klinger, directeur du TZW : DVGW - Technologiezentrum Wasser représente le fondement stable des activités de l'AWBR.

Toutes les activités régulières de ce bureau sont menées en concertation avec la Présidence et le Conseil d'administration. Il s'agit notamment de la planification et de la mise en œuvre du programme d'analyses, de la préparation des prises de position spécialisées et politiques, de la rédaction du rapport annuel, de la lettre d'information et des communiqués de presse. À cela vient s'ajouter la coordination des réunions du Conseil d'administration et du Conseil consultatif scientifique, ainsi que l'encadrement des entreprises membres et la concertation au sein de l'IAWR.

Nous détaillons ici quelques-uns des principaux domaines dans lesquels le Bureau de coordination a mené des actions lors de l'année sous revue. D'autres thèmes sont abordés dans d'autres sections de ce rapport.

Mémorandum européen sur les eaux souterraines

Dans de nombreuses régions, les eaux souterraines sont indispensables à l'alimentation en eau potable, aussi l'AWBR est-elle intervenue très activement pour que le Mémorandum sur les eaux souterraines de 2004 soit entièrement révisé. L'une des revendications qui y figurent est celle que l'alimentation en eau potable soit prioritaire sur les autres usages de l'eau afin de protéger cette ressource indispensable. La responsabilité des pollueurs et des acteurs politiques y est également traitée.

La coalition de l'ERM a publié la nouvelle version du mémorandum le 22 mars 2022, à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau dont le thème était « Les eaux souterraines, rendre visible l'invisible ». Cette coalition représente les intérêts d'environ 188 millions de consommateurs d'eau potable dans 18 pays européens, dans les bassins du Rhin, du Danube, de l'Elbe, de la Meuse, de l'Escaut et de la Ruhr.

Rejets de PFOS dans le lac de Constance et service d'alerte

C'est avec un an et demi de retard que l'on a appris que, suite à deux incidents, l'entreprise AMCOR (Goldach, CH) avait été à l'origine de rejets de PFOS dans le lac de Constance via la Goldach. Les mesures réalisées par l'AWBR, qui sont détaillées dans le rapport d'analyses, ont mis au jour que, en plus d'autres PFAS provenant probablement d'un site pollué, on enregistre la présence de PFOS à des concentrations nettement plus élevées que la normale sur le dernier tronçon avant l'embouchure. L'AWBR demande des explications concernant l'origine de ces rejets supplémentaires de PFOS ainsi que leur arrêt.

Les sociétés d'eau qui prélèvent de l'eau brute dans le lac de Constance ont en outre déploré qu'aucune information concernant ces rejets ne leur ait été transmise en temps réel par les voies d'information connues, les empêchant dès lors de prévenir un éventuel danger. Il est urgent de remédier à cette situation. L'AWBR a donc contacté le service de prévention des dangers de l'IGKB (Commission internationale de protection des eaux du lac de Constance). Elle demande la mise en place d'un système d'information direct de toutes les usines d'eau du lac de Constance et que, à l'avenir, tout incident leur soit communiqué en temps réel avec toutes les informations nécessaires. Cela est indispensable pour la sécurité de l'eau potable.

Journée alsacienne de l'eau potable

La planification et la réalisation de la Journée alsacienne de l'eau potable auront été le projet le plus important pour le Bureau de coordination l'année dernière. Grâce au grand engagement de la ville de Mulhouse et de son service des eaux, cet événement a obtenu un grand succès. Le lecteur trouvera de plus amples informations à ce sujet dans une autre section du présent rapport annuel.

Décharge de déchets toxiques de Stocamine

Dans le dernier rapport annuel, nous avons déjà évoqué la question de la mine de potasse désaffectée à Wittelsheim en Alsace. Celle-ci renferme encore quelque 42 000 tonnes de déchets toxiques contenant du cyanure, de l'amiante, de l'arsenic et des substances contenant du chrome et du mercure. Par une décision du 28 décembre 2021, la plus haute juridiction française avait interdit leur enfouissement durable dans du béton et demandé que ces substances dangereuses pour les eaux souterraines soient éliminées.

Nous avons appris entre-temps que l'exploitant avait fait une nouvelle tentative pour fermer définitivement la décharge remplie de déchets toxiques. Une telle démarche serait inacceptable pour des raisons de protection de la nappe phréatique et de l'eau potable, notamment pour les générations futures. Aussi l'AWBR a-t-elle envoyé par courrier un appel urgent au Conseil Rhénan ainsi qu'à d'autres représentants politiques leur demandant de ne pas tolérer cette situation et de veiller à ce que les résidus soient éliminés. Le Conseil Rhénan s'était d'ailleurs prononcé en faveur d'une récupération des déchets il y a longtemps déjà et avait attiré l'attention sur les risques qu'ils restent durablement stockés sur place.

Procédure de consultation sur le permis d'utiliser des pesticides

D'une manière générale, nous saluons la finalité de cette ordonnance dans la mesure où elle vise à renforcer les compétences et la formation des professionnels qui font usage de pesticides dans la pratique. Tant les frais prévus que le temps nécessaire à cet effet sont considérés comme acceptables au regard des avantages en découlant pour la sécurité de nos eaux brutes. Une introduction et une mise en œuvre rapides d'ici à la fin de l'année 2026 sont toutefois demandées. Des délais plus longs ne sont plus appropriés à l'heure actuelle et ne correspondent pas à l'état des connaissances. Une argumentation similaire a été utilisée dans le cadre de la prise de position au sujet de l'Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim).

Modèle de prise de position OEaux en Suisse

Dans un mail du 4 août 2022, l'AWBR a envoyé à ses membres suisses un modèle de prise de position concernant la révision de l'Ordonnance sur la protection des eaux (OEaux) prévue pour 2023. Les principaux aspects de l'argumentation en étaient la transparence des résultats obtenus, une nette simplification des critères et une mise en œuvre plus rapide que celle prévue dans le projet. Ainsi, du point de vue des distributeurs d'eau, des résultats anormaux dans trois cantons sont amplement suffisants. En outre, le premier contrôle doit avoir lieu dès la fin 2024, et l'élimination des écarts constatés, en 2026, soit deux ans plus tôt que prévu.

Lettre au ministère du Bade-Wurtemberg concernant l'ordonnance sur l'eau potable et les pesticides

L'AWBR a pris position, dans une lettre datée du 11 février 2022, sur le projet d'une deuxième ordonnance amendant l'ordonnance sur l'eau potable. Dans cette lettre, elle critique une formulation portant sur les pesticides et leurs produits dérivés dans l'annexe 2, section 1. Selon le projet, la valeur limite définie de 0,1 µg/L s'appliquera à l'avenir non seulement aux substances actives elles-mêmes, mais aussi à leurs métabolites et à leurs produits de dégradation et de réaction. Il est prévu de ne plus différencier ces produits en fonction de leur importance. L'AWBR a exposé la problématique qui en résulte au ministère en prenant pour exemple le tolylfluamide et son métabolite, le N,N,-diméthylsulfamide, qui n'a pas d'effet connu. L'eau potable de près de 20 % des distributeurs d'eau du Bade-Wurtemberg ne serait alors plus conforme à la législation. La réponse du ministère à cette lettre n'a pas réellement apporté de solution.

Stratégie de gestion des étiages dans le Bade-Wurtemberg

Dès 2021, des consultations sur la stratégie de lutte contre la pénurie d'eau ont eu lieu et un atelier participatif a été organisé sur ce thème. En juillet 2022, le ministère de l'Environnement, du Climat et de l'Énergie du Bade-Wurtemberg publiait sa Stratégie de gestion de la pénurie d'eau

dans le Bade-Wurtemberg. Cette stratégie met en évidence la nécessité de réduire les risques et les conflits d'usage lors des étiages et de la baisse des réserves d'eau souterraine. L'AWBR a demandé que, en cas de pénurie, l'alimentation en eau potable soit assurée en priorité. Elle a en outre attiré l'attention sur le fait que, dans des situations extrêmes de ce type, le manque d'eau peut aussi aller de pair avec une baisse de qualité, en cas par exemple de présence de substances actives provenant de l'agriculture, raison pour laquelle une agriculture écologique est indispensable dans les zones de protection des eaux et les zones de captage. Par ailleurs, des plans d'urgence spécifiques sont nécessaires pour permettre, en cas d'extrême urgence, d'assurer un approvisionnement de base par des forces de secours comme les pompiers, la Bundesanstalt Technisches Hilfswerk (THW) ou l'armée allemande à l'aide d'équipements adaptés.

Prise de position sur le Règlement européen sur les pesticides

La Commission européenne a présenté un projet de nouveau règlement sur l'utilisation durable des produits phytosanitaires (Sustainable Use Regulation – SUR). Il s'agit d'une étape importante pour une agriculture durable et elle ne doit faire l'objet d'aucun compromis. Du point de vue de l'AWBR, le passage d'une agriculture conventionnelle à une agriculture sans pesticides est incontournable. Pour y parvenir, on pourrait envisager – comme l'a fait le Danemark avec succès – la mise en place de taxes sur les pesticides affectés à un usage précis en tant qu'instrument incitatif.

Dépôt nucléaire suisse « nord des Lägern »

En septembre 2022, on a appris que le dépôt final de déchets nucléaires suisse serait construit dans la région du nord des Lägern, à proximité de la frontière germano-suisse. Le stockage intermédiaire et l'emballage final ont lieu sur le site de Würlingen, à quelques kilomètres de là seulement. Dans un courrier du 11 octobre 2022, l'AWBR a fait part à la NAGRA de ses craintes pour l'alimentation en eau potable. Elle y

soulignait des aspects de sécurité durant la construction et l'exploitation des installations de surface, des puits et des voies de transport traversant l'aquifère, ainsi que la nécessité de concepts de sécurité adaptés pour protéger les eaux souterraines contre les contaminations et d'une garantie de récupérabilité des produits stockés si l'on devait disposer de nouvelles connaissances ou si des risques se faisaient jour. L'AWBR, qui ne s'oppose pas au choix de ce site, met à disposition son expertise en matière de protection des eaux souterraines tout au long du processus dans l'intérêt de ses membres.

Autres activités

En 2022 encore, trois bulletins d'information ont été rédigés pour l'AWBR. Ils avaient pour objet d'informer ses membres au sujet des activités menées par la Présidence, le Conseil d'administration et le Bureau de coordination, et portaient dans une large mesure sur les thèmes abordés dans le présent rapport.

Par ailleurs, le site Internet de l'AWBR a été régulièrement mis à jour et complété. Les résultats des analyses peuvent y être consultés.

Le programme de surveillance reste la base fondamentale de nos activités spécialisées et nous permet de réagir en temps réel et de manière adaptée en cas de besoin. Les analyses, leur évaluation et la conservation des données ont lieu depuis longtemps déjà au TZW de Karlsruhe.

Outre cela, le Bureau de coordination a géré les affaires courantes et préparé les réunions des commissions de l'AWBR. L'adhésion des deux nouvelles sociétés membres, le Zweckverband Germersheimer Südgruppe (Jockgrim) et le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Plaine de l'III (SIEPI, Niederhergheim) qui sont présentés dans une autre section du présent rapport a également relevé des activités du Bureau.

Rapport du Conseil d'administration

Au cours de l'année sous revue, le Conseil d'administration de l'AWBR a de nouveau pu se réunir en présentiel aux deux dates prévues. La

réunion de printemps a eu lieu le 24 mars 2022 à Friedrichshafen, et la réunion d'automne, le 17 novembre 2022 à Lausanne. Ce conseil coordonne les affaires courantes et les questions liées à la stratégie de l'AWBR, et rend compte des activités spécialisées des conseils consultatifs et des commissions de l'AWBR, de l'ARW et de l'IAWR.

Alexander Bürkle, qui avait invité le Conseil d'administration à Friedrichshafen, a présenté la société d'eau Stadtwerk am See, créée à l'origine sous le nom de Technische Werke Friedrichshafen. Le Stadtwerk am See possède une large assise, connaît une forte croissance et se caractérise par une présence dynamique en matière de relations publiques. De nouveaux domaines d'activité sont actuellement en développement. Au total, la société d'eau est formée de 26 entreprises.

En novembre 2022, le Conseil d'administration a été invité à Lausanne par la société qui avait rejoint l'AWBR l'année précédente. Outre une visite guidée historique de la ville qui possède une topographie bien particulière, le défi que constitue l'alimentation en eau potable a bien entendu été au cœur de la rencontre. La présentation des installations de traitement de l'usine de Lutry, où a eu lieu la réunion du Conseil d'administration, a été l'occasion d'échanges d'expériences poussés.

Le remaniement du Mémoire sur les eaux souterraines, publié pour la première fois en 2004 et maintenant entièrement révisé par l'AWBR, a constitué une tâche importante. Après accord au niveau européen, la coalition de l'ERM, qui représente les bassins fluviaux du Rhin, du Danube, de l'Elbe, de la Meuse, de l'Escaut et de la Ruhr, a pu publier le mémorandum à l'occasion la Journée mondiale de l'eau, le 22 mars 2022.

En Suisse, le thème de « l'agriculture respectueuse de l'eau potable » a été lancé. Il s'agit de promouvoir une exploitation respectueuse de la nappe phréatique en coopération avec les agriculteurs et de faire en sorte que cela soit perçu par le public. L'objectif ici est d'améliorer progressivement la protection des ressources dans les bassins versants et les zones alimentant les usines d'eau. Les discussions concernant la définition de critères adaptés ont déjà commencé.

Peu avant la réunion de printemps, nous avons appris que des eaux usées contenant des PFOS avaient été rejetées lors de deux incidents survenus il y a un an et demi déjà dans l'entreprise Amcor à Goldach. Le fait que les usines d'eau de lacs n'aient pas été informées de ces deux incidents a été fortement critiqué. Le Conseil d'administration de l'AWBR a donc pris contact avec les personnes responsables chez le pollueur ainsi qu'avec le service de prévention des dangers du lac de Constance. L'objectif est de connaître la nature des incidents et des mesures prises afin d'améliorer la protection des eaux et de s'assurer que, à l'avenir, les usines d'eau de lacs concernées soient informées en temps voulu et de manière exhaustive. Sur proposition du Bureau de coordination, le Conseil d'administration a décidé pour commencer d'analyser sans attendre tous les échantillons d'eau brute du lac de Constance, y compris à l'embouchure de la Goldach, à la recherche de PFAS. Des contaminations encore élevées de PFOS ont été mises en évidence.

Le cockpit de chiffres clés de l'AWBR, conçu dans le cadre du processus stratégique, a pour but de rendre visibles les progrès réalisés quant aux objectifs qu'elle s'est fixée. À cet effet, il fait l'objet d'un contrôle régulier par le Conseil d'administration. En résumé, on observe que la plupart des objectifs ont déjà été atteints ou sont sur le point de l'être. Ces chiffres clés rendent principalement compte de l'attractivité du travail au sein des commissions, de l'évolution du nombre de membres, de la stabilisation des finances et de la présence de l'AWBR. Les activités de relations publiques ne sont pas faciles actuellement, seuls les thèmes importants étant couverts par la presse. Le domaine du parrainage, en revanche, connaît un certain succès : plusieurs sociétés d'eau ont rejoint l'AWBR. Une « Hall of Fame » se met en place pour les membres qui ont réalisé une prise de contact réussie avec des membres récemment entrés dans l'AWBR.

La Journée alsacienne de l'eau potable, prévue de longue date, a pu avoir lieu le 6 octobre 2022 à la Cité du Train (musée ferroviaire) de Mulhouse. Avec 40 participants, elle a reçu un bon accueil et a donné lieu à des réactions très positives pour son programme très diversifié sur le plan technique. Pour l'AWBR, cela a été une occasion importante

de se faire connaître auprès des représentants politiques alsaciens et de mettre en avant son expertise technique. La barrière linguistique, souvent perçue comme un obstacle, a pu être surmontée grâce à deux interprètes engagées qui ont assuré une traduction simultanée. Nous en profitons pour remercier la ville de Mulhouse, et plus particulièrement Maryvonne Buchert, Julien Wespiser et Denis Parmentier pour la préparation réussie de cet événement et son bon déroulement.

Il y a un certain temps déjà, l'AWBR a mis en place un « réservoir de thèmes » qui est continuellement mis à jour et sert d'instrument de pilotage. Outre les points généraux comme l'accompagnement spécialisé des règlements et des consultations, cette liste comprend un certain nombre de thèmes concrets : le danger que représentent les produits pharmaceutiques et les pesticides ainsi que leurs produits de dégradation pour les eaux brutes, la transition agricole vers une agriculture écologique, la protection durable des ressources en eaux souterraines, la priorité qui doit être accordée à l'approvisionnement en eau, en particulier dans le cadre de situations de concurrence liées au changement climatique, ainsi que la sécurité des eaux souterraines en relation avec le dépôt nucléaire suisse dans la région du nord des Lägern.

Le Conseil d'administration de l'AWBR a également pour tâche de rédiger des articles spécialisés. Par ailleurs, l'histoire de l'usine d'eau de lac à Arbon et la planification de sa modernisation ont été présentées. Des travaux sont indispensables en raison de l'âge des installations et des problèmes posés par la présence de la moule quagga dans le lac de Constance. L'usine étant raccordée au réseau, ils doivent avoir lieu sans interruption de service.

Aux Stadtwerke Karlsruhe, la construction de la nouvelle usine d'eau climatiquement neutre de Mörscherwald est achevée. L'empreinte carbone déterminée dès la planification pour toutes les étapes a été compensée par de l'électricité autoproduite et d'autres mesures.

Le service des eaux de Lausanne collabore avec une organisation humanitaire et réalise des projets d'eau potable à Nouakchott, capitale de

la Mauritanie. Dans cette ville en croissance rapide, de nombreux habitants non raccordés à un réseau d'eau potable sont approvisionnés par camions-citernes. L'eau potable ainsi fournie est de mauvaise qualité et a un coût élevé. Jusqu'à présent, 130 000 habitants ont déjà pu être raccordés au réseau. Le projet actuel, qui s'étend sur trois ans, va donner accès à de l'eau potable à 50 000 autres habitants grâce à des canalisations.

Les questions de politique européenne étant traitées par l'IAWR, nous renvoyons à la section correspondante du présent rapport.

Assemblée générale de l'AWBR du vendredi 24 juin 2022

Après deux ans d'interruption, la 54e Assemblée générale de l'AWBR a de nouveau pu avoir lieu en présentiel. Elle s'est tenue dans la Garten-saal (salle des jardins) du château de Karlsruhe sur invitation des services municipaux Stadtwerke Karlsruhe.

Roman Wiget, porte-parole de la Présidence, a déclaré l'Assemblée générale 2022 ouverte en faisant sonner la cloche de l'AWBR, avant de souhaiter la bienvenue aux personnes présentes et d'approuver l'ordre du jour. Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 25 juin 2021 qui avait eu lieu sous forme de conférence en ligne a également été approuvé sans modification.

Mme Gabriele Luczak-Schwarz, maire de Karlsruhe, a transmis les salutations de la ville. Dans son discours, elle a souligné l'importance de Karlsruhe pour la protection des eaux et la sécurité de l'eau potable, fait valoir des exigences claires en matière de « zéro pollution » et mis en avant la responsabilité des pollueurs et des acteurs politiques.

M. Olaf Heil a transmis les salutations des Stadtwerke Karlsruhe et décrit ses développements actuels. Il a en particulier attiré l'attention sur les nouveaux défis, notamment ceux qui sont liés au changement climatique, et sur la responsabilité qui en découle à l'égard des générations futures.

Dans son intervention « Du tramway hippomobile au modèle de Karlsruhe », Holger Wagensommer des Verkehrsbetriebe Karlsruhe (transports municipaux) a mis en avant le rôle que joue Karlsruhe dans le développement de transports publics multi-systèmes. L'usage de véhicules multi-systèmes a permis d'abolir les frontières entre la route et le rail et d'étendre le réseau de transports en commun sur de grandes distances dans les environs.

Les présidents, Matthias Maier et Roman Wiget, ont récapitulé les activités menées par l'AWBR depuis la dernière Assemblée générale. La mise en œuvre des mesures issues de la discussion sur la stratégie s'est poursuivie et la perception de l'AWBR par le public s'est améliorée. Les activités politiques avant tout ont pu être intensifiées. Dans son appel au gouvernement du Land du Bade-Wurtemberg concernant la stratégie de gestion des étiages, l'AWBR a expressément demandé que l'approvisionnement en eau, indispensable à la vie, se voie accorder la priorité sur les autres utilisations. Par ailleurs, le Mémoire sur les eaux souterraines, révisé en grande partie par l'AWBR, a pu être publié à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau le 22 mars 2022. Ce mémorandum porté par des associations d'eau potable de toute l'Europe sert de base commune à la formulation d'exigences claires en matière de protection des eaux souterraines. En Suisse, un document modèle de prise de position concernant la procédure de consultation sur l'utilisation des pesticides a été mis à la disposition des membres de l'AWBR et une demande de financement pour l'établissement au préalable des critères d'une agriculture respectueuse de l'eau potable déposée en coopération avec l'organisation 4aqua a abouti. Avec quinze autres associations, l'AWBR a salué le « plan de mesures pour une eau propre » du Conseil fédéral, non sans souligner qu'une alimentation en eau potable sûre à long terme exigeait des mesures plus poussées.

Un sujet qui nous préoccupe depuis de longues années a provisoirement pris fin grâce à une décision du Conseil d'État qui est la plus haute juridiction française. L'exploitant de Stocamine (MDPA) avait demandé que les 42 000 tonnes de déchets toxiques qui avaient été laissées après un

incendie en septembre 2002 soient durablement enfouies par coulage de béton. Des associations de protection de l'environnement s'y étaient opposées avec succès, allant jusqu'à la plus haute instance française. On ne sait toutefois pas encore quand aura lieu la récupération des déchets demandée ni même si elle aura bien lieu.

Un autre incident a alarmé l'AWBR : des rejets de PFOS ont eu lieu dans le lac de Constance sans que les usines d'eau en soient informées en temps réel. Ce n'est qu'un an et demi plus tard que cet incident a été rendu public. Grâce à des mesures réalisées rapidement, l'AWBR a pu mettre en évidence que les teneurs en PFOS étaient toujours élevées dans la Goldach, mais qu'il n'y avait heureusement pas de contamination significative dans le lac de Constance à l'heure actuelle. Des discussions sont maintenant en cours avec le responsable de cette pollution ainsi qu'avec les responsables du service d'alerte du lac de Constance afin de mieux éviter de tels incidents à l'avenir et que les usines soient informées à temps.

Les préparatifs d'une Journée alsacienne de l'eau potable, en cours au moment de l'Assemblée générale, ont également été présentés. Cette journée, qui a eu lieu le 6 octobre 2022 et à laquelle ont assisté de nombreux représentants politiques et collègues du secteur de la production d'eau potable en Alsace, a été succès.

Le programme d'analyses de l'AWBR est depuis toujours un élément central et indispensable de nos activités. Seules des analyses réalisées par nos soins en toute indépendance permettent de mettre en évidence les mesures devant être prises et de les communiquer efficacement. Elles ont pour objet de vérifier que les valeurs cibles fixées par le Mémoire européen sur les cours d'eau de 2020 sont bien respectées. En cas de dépassement de ces valeurs, l'AWBR est en mesure de définir les mesures à prendre sur une base fondée et d'exiger leur mise en œuvre.

Un certain nombre de produits chimiques industriels et de substances actives pharmaceutiques sont présents à des taux anormaux. Il s'agit

entre autres de l'agent complexant EDTA, de benzotriazoles, ou encore de TFA détecté pour la première fois dans le Neckar, ainsi que de mélamine ou de 1,4-dioxane. En ce qui concerne les produits pharmaceutiques, on trouve en premier lieu des agents de contraste radiologiques iodés. Les résultats des analyses de l'AWBR par substances figurent dans le rapport d'analyses du présent rapport annuel.

Aucun changement de personnel n'a eu lieu au sein du Conseil d'administration de l'AWBR et aucune nouvelle élection ni élection partielle n'a été nécessaire depuis l'année dernière. Un aperçu de la composition du Comité consultatif scientifique et des groupes de travail Eaux souterraines et Lacs a été fourni.

Avec le départ de Marc Thieriot (SDEA) de la Présidence, ce poste est actuellement inoccupé. À l'heure actuelle, il n'a pas été possible de trouver un successeur adéquat en France et l'Assemblée générale décide donc de laisser ce poste vacant pour le moment.

Les membres avaient reçu au préalable les comptes de pertes et profits pour 2021 ainsi que le plan économique pour les années 2022 et 2023 au sujet desquels Wolfgang Rieß (TZW) a fourni des explications. Les rapports des vérificateurs Peter Klemisch (SW Lindau) et Peter Friedrich (Stadtwerk am See) attestent que la comptabilité de l'AWBR est tenue de manière correcte et claire. L'Assemblée générale a approuvé les comptes annuels et le plan économique sans objection. Sur proposition de Thomas Gabriel (Hardwasser AG), le Conseil d'administration, le trésorier et les réviseurs se sont vu donner décharge sans opposition.

Roman Wiget a convié les membres de l'AWBR à la prochaine Assemblée générale qui se tiendra le 23 juin 2023 à Bienne. Elle aura lieu sur le bateau solaire et les participants bénéficieront d'une visite guidée historique de l'île Saint-Pierre où l'écrivain, philosophe et critique social genevois Jean-Jacques Rousseau a autrefois trouvé refuge temporairement.

Matthias Maier et Roman Wiget ont conclu l'Assemblée générale en faisant sonner la cloche de l'AWBR.

« Journée alsacienne de l'eau potable »

Le 6 octobre, l'AWBR et le service des eaux de la ville de Mulhouse ont proposé une Journée alsacienne de l'eau potable à la Cité du train. Cet événement avait pour objectif d'encourager les échanges par delà les frontières et de renforcer la coopération. Un grand nombre de thèmes en lien avec l'approvisionnement en eau en Allemagne, en France et en Suisse étaient donc à l'ordre du jour, visant notamment à mettre en évidence l'importance de la collaboration transfrontalière dans le secteur de l'eau potable.

Pour commencer, les défis à venir pour l'alimentation en eau potable ont été présentés à l'appui d'exemples pratiques : le changement climatique sur l'exemple de l'alimentation en eau de la ville de Fribourg-en-Brisgau, et l'agriculture respectueuse de l'eau potable sur l'exemple du SDEA et de l'Eurométropole de Strasbourg.

En ce qui concerne la présence et l'évaluation des substances traces du point de vue des distributeurs d'eau, la surveillance des ressources en eau potable fondée sur les risques a été présentée sur l'exemple de la station de captage d'eaux souterraines Lange Erlen de Bâle. Les réglementations et les méthodes d'évaluation parfois très différentes concernant les substances traces et leurs métabolites ont fait l'objet de discussions. Avec le Mémoire européen sur les eaux souterraines, les fournisseurs d'eau ont publié un document fondamental destiné à uniformiser l'évaluation des contaminations dans toute l'Europe dans l'optique de la sécurité de l'approvisionnement en eau et d'une production d'eau potable aussi naturelle que possible.

L'exploitation du réseau sans utilisation de chlore présente régulièrement des difficultés, en particulier lorsque des mesures de construction ou d'entretien du réseau sont prévues. Un rapport d'expériences du service des eaux de Mulhouse a illustré ces difficultés.

Le discours de clôture commun du service des eaux de la ville de Mulhouse et de l'AWBR a souligné la nécessité de rendre la distribution

d'eau plus forte grâce à des échanges d'expériences et à la défense de ses intérêts. Les participants ont ensuite pu échanger librement.

Cet événement très réussi qui a accueilli 40 participants s'est achevé par une visite guidée technique des sites de captages d'eau souterraine de Mulhouse et du barrage de Michelbach.

Nouveaux membres de l'AWBR

L'AWBR a eu le plaisir d'accueillir deux nouvelles sociétés d'eau au cours de la période sous revue. Nous leur souhaitons la bienvenue et sommes heureux d'œuvrer avec elles à la sauvegarde de notre eau potable.

Lors de l'Assemblée générale du 22 juin 2023, l'AWBR avait invité des représentants de plusieurs services d'eau de la région, ce qui a permis de faire mutuellement connaissance. Ralf Friedmann, directeur du Zweckverband Germersheimer Südgruppe, a répondu à cette invitation. Quelques jours plus tard seulement, sa demande d'adhésion est parvenue au Bureau de coordination, demande que le Conseil d'administration a immédiatement approuvée par voie de circulation. Le Zweckverband für Wasserversorgung Germersheimer Südgruppe (WGS), dont le siège se trouve à Jockgrim, est un organisme de droit public qui a été créé en 1950. Le WGS fournit aujourd'hui environ 3,3 millions de m³ d'eau captée dans la nappe profonde par an à 60 000 personnes de 13 communes. Le WGS dispose de trois usines d'eau (usines de Jockgrim 1 et 2 et usine de Kuhardt) avec six puits profonds, et est relié aux services d'eau voisins par des conduites d'alimentation.

Jean-Marc Schuller, président du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Plaine de l'III (SIEPI), qui a assisté à la Journée alsacienne de l'eau potable, a pu alors découvrir l'AWBR sous un angle professionnel. Peu de temps après, le Conseil d'administration a reçu sa demande d'adhésion et l'a validée. Ce syndicat des eaux a été créé le 7 mars 1957. Il alimente 17 communes, soit quelque 19 000 habitants dans la région située entre Mulhouse et Colmar, et s'étend des plaines du Rhin jusqu'aux Vosges situées à proximité. L'eau souterraine provient exclusivement de

ses propres puits. Dans la forêt de Rouffach, il est possible de pomper jusqu'à 300 m³/h à 20 m de profondeur et, dans la forêt du Kastenwald à Sundhoffen, jusqu'à 180 m³/h à 80 m de profondeur. L'eau souterraine naturellement pure ne nécessite aucun traitement.

Rapport du Comité consultatif scientifique

Le Comité consultatif scientifique (CCS) est chargé des activités spécialisées au sein de l'AWBR. Outre permettre des échanges poussés portant sur les expériences professionnelles et les questions relatives à la sécurité de l'alimentation en eau potable, ses tâches principales sont l'élaboration du programme d'analyses et la rédaction d'articles spécialisés pour le rapport annuel. À cet effet, le CCS coopère avec le Conseil d'administration et travaille en étroite collaboration avec les groupes de travail Lacs et Eaux souterraines. Il représente donc la plate-forme spécialisée centrale de l'AWBR. Nous adressons tous nos remerciements aux nombreux membres actifs des différentes entreprises pour leur engagement !

Le Comité consultatif scientifique se réunit deux fois par an dans l'une des entreprises membres. La réunion du 22 février 2022 a une fois encore dû avoir lieu en ligne en raison de la pandémie de Covid-19. Ce n'est que le 22 septembre 2022 qu'il a de nouveau été possible d'organiser une réunion en présentiel à Fribourg-en-Brisgau. La restructuration de l'ordre du jour visant à favoriser les échanges professionnels et à réduire les formalités s'est révélée positive.

Suite à la présentation des développements actuels chez badenova NETZE (Fribourg-en-Brisgau) lors de la réunion de printemps en ligne, les thèmes à l'ordre du jour étaient les suivants :

- Présentation des résultats du projet de recherche Transform (Peter, WVZ)
- Prolifération massive de bactéries coliformes dans les barrages et les lacs (Hügler, TZW)
- Le lac de Constance face au changement climatique : conséquences du manque de brassage (Schick, BWV)

- Mélange des eaux – fiche de travail du DVGW W 216 (Hesse, TZW)
- Capteurs en ligne : nouveaux développements (Happel, TZW)
- Biosurveillance de la qualité de l'eau (Morlock, SW Heidelberg)
- Les PFAS dans la directive européenne sur l'eau potable : mise en œuvre en Allemagne (Sacher, TZW)

Par ailleurs, le Comité consultatif scientifique a pu finaliser la nouvelle version révisée sur l'initiative de l'AWBR du Mémoire européen sur les eaux souterraines. Celui-ci a été publié par la coalition de l'ERM à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau, le 22 mars 2022. Les premières évaluations des analyses de l'année précédente ont montré quelles étaient les contaminations existantes nécessitant une intervention. Nous renvoyons ici au rapport d'analyses à la fin du présent rapport annuel.

En automne, une réunion en présentiel a enfin de nouveau été possible. À cette occasion, Klaus Rhode (badenovaNETZE) avait invité le Comité consultatif scientifique à l'usine d'eau d'Ebnat à Fribourg-en-Brigau. La veille déjà, nous avons pu visiter les réservoirs récemment rénovés du Schlossberg.

- Coopération intercommunale pour la gestion des ressources en eau (Rhode, badenovaNETZE)
- Application des directives de l'ordonnance révisée sur la garantie de l'alimentation en eau potable lors d'une pénurie grave (OEP) en Suisse (Peter, WVZ)
- Variations anormales de la qualité des eaux des lacs de Walenstadt, d'Obersee et de Zurich (Köster, WVZ)
- Surveillance de l'eau brute dans la zone d'influence des stations d'épuration de Grenzach et Schweizerhalle – analyse en ligne et hors ligne (Wülser, IWB)
- Renouvellement de la station de conditionnement d'eau du lac d'Ipsach (Schiff, ESB)
- Projet Zukunftsquelle (source d'avenir) et accident de bateau (Schick, BWV)
- Projet de nouvelle ordonnance sur l'eau potable – information (Klinger, TZW)

Le Comité consultatif scientifique de l'AWBR a discuté de manière approfondie de l'augmentation des dépenses liées à l'accréditation des laboratoires de l'eau. Par ailleurs, la question des rejets de PFOS de l'entreprise AMCOR dans la Goldach, dont les sociétés d'eau n'ont pas eu connaissance pendant longtemps, et donc des risques pour l'alimentation en eau potable issue du lac de Constance, a également été abordée. Lorsqu'un incident se produit, les membres de l'AWBR souhaitent à l'avenir être informés directement, en temps réel et de manière exhaustive. Le groupe de travail de l'IAWR Plateforme Analyse a été créé à l'initiative du CCS. Il a pour but de clarifier les résultats d'analyses inexplicables sur une base confidentielle.

Outre toutes ces questions spécialisées, la transmission d'informations venant du Conseil d'administration de l'AWBR, des groupes de travail Eaux souterraines et Lacs ainsi que des autres associations rhénanes étaient également à l'ordre du jour.

Rapport du groupe de travail Eaux souterraines

La réunion du GT Eaux souterraines, qui a eu lieu pour la première fois en présentiel depuis la pandémie, s'est tenue le 9 mai 2022 au service d'eau de Hausen de badenovaNETZE GmbH à Fribourg-en-Brigau. Lors de la dernière réunion, en octobre 2021, nous avons déjà retenu l'idée d'une Journée alsacienne de l'eau potable. Outre la présentation de badenovaNETZE et du service d'eau de Hausen, la préparation de cette journée a occupé une grande partie de la réunion.

Le changement climatique et la durabilité jouent un rôle de plus en plus important pour l'approvisionnement en eau. Dans ce contexte, le groupe a discuté de l'impact des années 2018 et 2020. L'atténuation de cet impact apporté par l'année « normale » qu'a été 2021 et ses effets ont également été évoqués. La gestion des risques, qui revêt une importance croissante en particulier dans le contexte du changement climatique, a elle aussi été abordée. La réunion a été suivie d'une visite de l'usine.

La réunion qui aurait normalement dû avoir lieu en automne a été remplacée par la Journée alsacienne de l'eau potable. Presque tous les membres du groupe de travail y étaient présents. Cet événement fait l'objet d'un compte rendu distinct dans une autre partie du présent rapport annuel.

La prochaine réunion aura lieu à Guebwiller chez Caléo le 29 juin 2023.

Rapport du groupe de travail Lacs

Le groupe de travail Lacs est dédié à l'échange de connaissances techniques et scientifiques relevant de la microbiologie, de la physique/chimie et de la limnologie entre les représentants spécialisés dans la pratique des services d'eau de lacs et le Comité consultatif scientifique de l'AWBR. Au cours de l'année sous revue, deux réunions de travail ont pu être organisées au lac de Constance, en l'occurrence le 18.3.2022 à Romanshorn et le 8.11.2022 à Kesswil. Elles ont porté, outre sur des questions et des informations d'ordre général provenant des commissions de l'AWBR, sur les thèmes suivants :

- Différentes approches pour lutter contre la moule quagga qui constitue toujours une menace pour l'alimentation en eau potable issue de lacs :
 - Remplacement de la crépine de l'usine d'eau de Romanshorn.
La conduite d'eau brute doit permettre à l'avenir l'utilisation d'un racleur ;
 - Construction d'une nouvelle station de pompage d'eau brute et d'une conduite de captage raclable à Kesswil ;
 - Essais pilotes de la société d'eau BWV sur la rétention des larves par des membranes d'ultrafiltration ;
 - Nouvelle conduite d'eau brute et nouveau panier de prélèvement à Bienne, tous deux pouvant être nettoyés automatiquement.
Le système a été testé sur terre ferme dans le Jura en 2022 ;
 - Inspection de la conduite et du panier de prélèvement de Rorschach ;
 - Remplacement et nettoyage du panier de prélèvement à Constance.
- Après changement de charbon actif dans les usines d'eau de lacs de Moos et de Horgen au lac de Zurich, on a observé une augmentation de la quantité de germes qui a eu un impact jusqu'à l'eau claire.

- La présence d'éléments traces anthropogènes dans l'eau brute, de l'acide amidosulfonique dans le lac de Zurich par exemple.
- Les rejets de PFOS provenant de la société Amcor dans le lac de Constance via la Goldach. Des incidents ont entraîné des fuites d'agents extincteurs contenant des PFOS. L'incident a donné lieu à des échanges intensifs au sujet des chaînes de communication interrégionales.
- L'anticipation des effets sur le réseau de canalisations en cas de variation de la qualité de l'eau à Bienne et à Nidau.
- La pénurie d'électricité durant l'hiver 2022/23 et ses répercussions sur les réseaux d'eau.

En plus de la rédaction d'articles, le groupe de travail Lacs permet un échange informel précieux d'expériences importantes en lien avec les intérêts et les tâches des sociétés d'eau de lac.

Rapport de l'IAWR

Mémorandum européen sur les eaux souterraines : la coalition du *Mémorandum européen sur les cours d'eau* (European River Memorandum, ERM) est composée, outre de l'IAWR, des associations de distributeurs d'eau potable des bassins versants du Danube, de l'Elbe, de la Meuse, de l'Escaut et de la Ruhr, dans lesquels un total de 188 millions d'individus sont dépendants d'une eau potable propre (compte Twitter de la coalition de l'ERM). À l'occasion de la Journée mondiale de l'eau 2022, l'ERM, dont la version précédente datait de 2004, a été complété par l'*European Groundwater Memorandum* (EGM). Ces deux mémorandums, qui récapitulent les exigences de qualité d'une alimentation en eau potable sûre pour l'avenir, doivent servir de lignes directrices à l'établissement de la nouvelle législation. Le 31 mai 2023, la coalition de l'ERM les a présentés au chef de cabinet du commissaire à l'Environnement, M. Sinkevicius, accompagnés de six exigences concrètes en matière de réglementation concernant la définition de normes de qualité environnementale et des eaux souterraines à partir des valeurs cibles fixées par l'ERM. D'autres points nécessaires encore ont été présentés (voir ci-dessous) : réglementation relative aux produits chimiques (subs-

tances PMT/vPvM, ZeroPM), agriculture biologique dans les zones de protection des captages d'eau/Initiative Citoyenne Européenne (ICE) « Sauvons les abeilles et les agriculteurs ! », émissions industrielles et responsabilité élargie du producteur dans la Directive européenne sur les eaux urbaines résiduaires.

Bassin rhénan et émissions industrielles : le programme Rhin 2040 de la CIPR comporte un objectif de réduction de 30 % des micropolluants provenant des émissions industrielles, urbaines et agricoles d'ici à 2040. À cet effet, un groupe de travail ad hoc, auquel ont pris part l'IAWR et la RIWA-Rijn, a élaboré une méthode d'évaluation quantitative.

En amont de la réunion plénière de la CIPR qui s'est tenue le 7.7.2022 à Bruxelles, l'IAWR avait envoyé une lettre à Veronica Manfredi, présidente de la CIPR et Directrice Pollution Zéro à la Commission européenne, mettant en avant l'approche réglementaire exemplaire (méthode générale d'évaluation/audit des émissions) adoptée par les Pays-Bas et recommandé qu'elle soit reprise par les autres États du bassin rhénan. Cette approche inclut une réglementation portant sur les différentes substances (et non sur des paramètres de somme) et une obligation de renouvellement des autorisations de rejet au bout de sept ans. L'objectif à long terme (2050) est un cycle de l'eau fermé sans émission d'eaux usées (zéro pollution). Cette démarche aurait en outre pour effet d'établir des conditions de concurrence équitables au sein du marché intérieur de l'UE. Dans sa réponse, la présidente de la CIPR a souligné que la révision en cours de la directive européenne sur les émissions industrielles (IED) et du règlement correspondant sur le portail des émissions industrielles offrait une chance particulière. Ces points ont ensuite été repris dans le document de position avancé sur l'IED de l'association néerlandaise des eaux VEWIN et la position complétée a été adoptée comme position de la coalition de l'ERM. Celle-ci a été envoyée en septembre aux commissaires concernés de la Commission européenne, aux 27 ministres de l'Environnement, aux membres des commissions concernées du Parlement européen, aux délégations de la CIPR et du Conseil Rhénan, ainsi qu'aux services concernés du gouvernement fédéral allemand

et de l'Office fédéral de l'Environnement. Le 8 décembre 2022, la coalition de l'ERM a publié et envoyé un communiqué de presse à ce sujet.

Le 28 novembre 2022, l'IAWR a adressé un nouveau courrier à la présidente de la CIPR afin d'attirer son attention sur la situation en lien avec le projet d'établir des valeurs limites de PFAS aux Pays-Bas, ce qui mettrait les sociétés d'eau face à des défis pratiquement impossibles à relever.

Règlement européen sur les pesticides : suite à l'appel concernant la PAC lancé par l'IAWR en 2020, réclamant une agriculture biologique dans les zones de protection des captages d'eau, le Plan d'action zéro pollution de mai 2021 incluait une mesure d'interdiction des pesticides dans les zones sensibles afin de réduire le traitement de l'eau nécessaire par les sociétés d'eau. Ce point a donc été intégré à la proposition de règlement sur les pesticides (Sustainable Use Regulation, SUR) présentée par la Commission européenne le 22 juin 2022. Le 5 juillet 2022, la coalition de l'ERM a expliqué la situation au département compétent ainsi que les exigences qui en découlent afin de protéger les ressources en eau potable. La responsable du département a alors proposé de donner à la Commission européenne un feedback officiel concernant la proposition de loi, ce qui a donné lieu à l'élaboration de la position de la coalition de l'ERM. Le document de position a été envoyé aux destinataires de la position sur l'IED et l'IAWR a alors reçu une série de réponses favorables. Le 26 octobre 2022, lors d'un événement portant sur le SUR au Parlement européen avec la rapporteuse, l'eurodéputée Sarah Wiener, le directeur de l'IAWR Wolfgang Deinlein a fourni plusieurs exemples de bonnes pratiques et souligné toute l'importance d'une agriculture biologique dans les zones de protection des captages d'eau. Un article de l'Office fédéral allemand de l'Environnement de juillet 2022 a particulièrement retenu l'attention. Celui-ci soulignait que, en raison de plaintes gagnées par des fabricants de pesticides contre l'Allemagne, même avec la mise en œuvre de bonnes pratiques professionnelles, il n'était pas possible d'assurer la protection des eaux souterraines et de l'eau potable contre les pesticides par une gestion des risques.

Le 8 décembre 2022, la coalition de l'ERM a publié et envoyé un communiqué de presse au sujet du règlement SUR. Par ailleurs, sur l'initiative d'associations environnementales, un courrier portant sur la transparence des données relatives à l'utilisation de pesticides (règlement SAIO - Statistics on Agricultural Input and Output) a été envoyé à la Commission européenne. L'objectif est de prévenir la nécessité d'opérations de traitement supplémentaires et d'assurer une alimentation en eau potable de bonne qualité, en particulier en la protégeant contre les substances PMT/vPvM. Ces activités profitent de la réussite de l'Initiative Citoyenne Européenne (ICE) « Sauvons les abeilles et les agriculteurs ! » qui, avec 1,1 million de signatures valables, a officiellement été approuvée le 10 octobre 2022. Plus de 500 000 signatures recueillies provenaient d'Allemagne.

Réglementation sur les produits chimiques et les substances PMT/vPvM et ZeroPM : Les deux mémorandums ERM et EGM soulignent que les substances « persistantes, mobiles et toxiques » (PMT) et « très persistantes et très mobiles » (vPvM) sont particulièrement critiques pour l'alimentation en eau potable. L'approche PMT/vPvM, qui fait actuellement l'objet du projet de recherche européen ZeroPM mené en collaboration avec des partenaires de renom comme l'Office fédéral allemand de l'Environnement, est introduite dans la législation européenne. Pour commencer, ces substances figurent dans le règlement CLP en tant que nouvelles classes de danger, ce qui servira de base par la suite à leur reprise dans le règlement REACH. La coalition de l'ERM a explicitement approuvé cette démarche en prenant officiellement position. L'IAWR est impliquée dans le projet par le biais de l'« Extended Potential User Group ». En décembre 2022, le co-coordonateur Hans Peter Arp a mené avec le directeur de l'IAWR une interview approfondie qui a suscité de nombreuses réactions positives.

Accord commercial entre l'UE et le Canada (AECG) : avant la ratification de l'AECG par l'Allemagne à la fin de l'automne, l'IAWR a averti les parties concernées que la protection des investissements découlant de l'AECG s'étendait également aux autorisations de prélèvement d'eau

et que, par conséquent, les distributeurs d'eau publics seraient structurellement désavantagés par rapport aux investisseurs étrangers établis au Canada. La priorité que devrait avoir l'alimentation en eau potable (eau destinée à la consommation humaine) pourrait alors être remise en question. De même, il serait également possible de prévenir effectivement une réglementation des produits chimiques qui aurait dû être mise en place depuis longtemps, comme le souligne d'ailleurs le ministère fédéral de l'Environnement dans le cadre de l'interdiction prévue des PFAS.

D'autres informations ont été fournies en vue des consultations de l'UE en lien avec la révision de la directive sur la responsabilité environnementale et la législation générale de l'UE sur les médicaments.

Célébration de l'anniversaire de l'IAWR : l'IAWR a enfin pu célébrer son 50e anniversaire le 14 juillet 2022 à Coblenz. Les discours de Veronica Manfredi, présidente de la CIPR, et de Katrin Eder, ministre de l'Environnement du Land de Rhénanie-Palatinat dans la Rhein-Mosel-Halle, de même que la traversée du Rhin en téléphérique pour aller à la forteresse d'Ehrenbreitstein où a eu lieu le dîner de fête auront été les moments forts de cet événement. En dépit de plusieurs annulations en raison de la quarantaine liée au Covid-19, plus de cinquante invités ont pu profiter de la vue panoramique du Rhin et de la Moselle sous un soleil radieux.

Le Conseil consultatif de l'IAWR s'est réuni les 17 et 18 mai 2022 à Karlsruhe (voir photo) sur l'aimable invitation du TZW, ainsi que les 25 et 26 octobre 2022 à Castricum dans la province de Hollande-Septentrionale sur l'aimable invitation de la PWN. Dans les deux cas, les participants ont pu assister à des visites guidées des services d'eau.

Le 21 juillet 2022, la première réunion en présentiel de la Plateforme Analyse de l'IAWR a eu lieu à Bâle sur l'aimable invitation de l'IWB. Ce groupe de travail a pour objet d'instaurer des échanges entre les spécia-



Figure 1: 50e anniversaire de l'IAWR le 14 juillet 2022 à Coblence

listes des sociétés membres de l'AWBR, de l'ARW et de la RIWA-Rijn au sujet de l'analyse, et en particulier sur l'analyse non ciblée et le suspect screening.

Outre à ZeroPM, l'IAWR participe au projet de recherche mondial SARA sur la qualité microbienne de l'eau en tant que partie prenante.

Le 14 septembre 2022, à l'occasion de la réunion annuelle de la nouvelle plateforme d'information KNOW H2O à Meisenheim, le directeur de l'IAWR a présenté la coalition de l'ERM et ses deux mémorandums, l'ERM et l'EGM, ainsi que les activités actuellement menées dans le bassin rhénan et au niveau de l'UE. Les 5 et 6 octobre 2022, l'IAWR a participé à l'atelier destiné aux parties prenantes concernant les TFA qui était organisé par l'Office fédéral de l'environnement allemand et a eu lieu au TZW. Un catalogue des possibilités de réduction et de prévention des émissions de TFA a été réalisé immédiatement après.

Captage d'eau dans le lac de Constance

Le relevé du captage d'eau dans le lac de Constance a eu lieu une fois encore en 2022 (tableau 1, figure 1)

Tableau 1: Captage d'eau dans le lac de Constance de 2013 à 2022

Werk	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Mittelwert ¹
BWV	129.027,810	128.608,530	133.926,980	134.077,700	136.686,340	141.668,240	138.047,720	141.791,190	134.350,900	135.603,690	132.563,793
St. Gallen	7.214,200	7.437,953	7.263,793	7.127,416	7.675,079	7.736,512	7.062,477	7.489,411	6.992,463	7.376,558	8.893,836
Konstanz	5.265,783	5.411,502	5.544,308	5.517,399	5.655,172	5.802,102	5.547,098	5.425,249	5.277,143	5.261,991	6.009,437
Friedrichshafen	4.360,584	4.370,771	4.635,501	4.634,480	4.746,456	4.756,948	4.750,886	4.693,417	4.425,910	4.612,573	4.782,058
Kreuzlingen	4.125,869	4.296,049	4.313,151	4.111,253	4.369,247	4.563,761	4.093,770	4.270,381	4.083,913	4.561,118	4.051,219
Arbon	3.401,724	3.444,847	3.974,738	3.156,606	3.434,273	4.154,844	3.534,778	3.328,057	3.267,730	3.454,429	3.521,067
Lindau	2.789,000	2.785,560	2.766,650	2.919,606	2.924,627	3.108,190	3.006,617	3.131,136	2.790,978	2.751,794	3.125,212
Rorschach	2.419,430	2.519,855	2.367,070	2.383,205	2.502,590	2.442,510	2.189,430	2.165,000	2.142,340	2.354,250	2.173,757
Amriswil	1.918,972	2.048,390	2.083,205	1.974,558	1.994,101	2.217,544	2.045,353	2.682,056	2.384,923	2.428,682	1.901,488
Romanshorn	2.454,285	2.317,642	2.268,000	2.132,046	2.299,250	2.386,000	2.340,000	2.400,000	2.320,000	2.350,000	2.193,275
Thal	889,340	885,000	1.040,144	1.030,640	854,600	1.020,115	919,900	848,510	851,430	880,080	1.223,856
Überlingen	1.215,643	1.224,067	1.252,095	1.219,257	1.352,695	1.430,695	1.525,851	1.585,966	1.553,350	1.415,899	1.228,904
Immenstaad	426,013	415,234	475,040	444,975	500,685	506,885	471,839	524,992	460,213	496,679	468,665
Meersburg	628,698	644,757	731,354	712,618	690,740	744,629	755,489	720,657	696,519	796,592	599,226
Steckborn	214,075	171,355	228,212	206,205	281,750	343,752	406,353	366,770	260,166	279,706	224,291
Hagnau	145,237	161,212	155,755	140,890	140,265	154,463	140,629	142,644	147,580	163,359	168,908
Fa. Airbus	70,360	60,762	68,160	61,770	54,160	50,677	54,525	47,942	47,443	60,758	149,555
Summe	166.567,023	166.803,486	173.114,156	171.850,624	176.162,030	183.087,867	176.892,715	181.613,377	172.053,001	174.848,158	173.293,640

(en millions de m³/a)

Afin de couvrir au moins en partie les besoins de quelque 5 millions de citoyens dans les régions riveraines – Thurgovie, Saint-Gall, Bavière et Bade-Wurtemberg –, les 17 services d'eau communaux et un de droit privé ont prélevé en moyenne 17,8 millions de m³ par an environ dans le lac de Constance depuis le début de ces relevés. La quantité captée a été la plus faible en 1996 avec un total de 164,4 millions de m³, et la plus élevée, en 1991 avec 186,9 millions de m³. Avec une quantité annuelle située entre 121 et 142 millions de m³ environ, la Bodensee-Wasserversorgung est responsable de quelque 75 % du captage. Les quantités exceptionnelles de 183,4 millions de m³ prélevées en 2003 et de 184,5 millions de m³ en 2018 sont attribuables avant tout à la forte consommation d'eau durant les périodes estivales d'extrême chaleur et d'extrême sécheresse parallèlement à de faibles ressources en eaux souterraines.

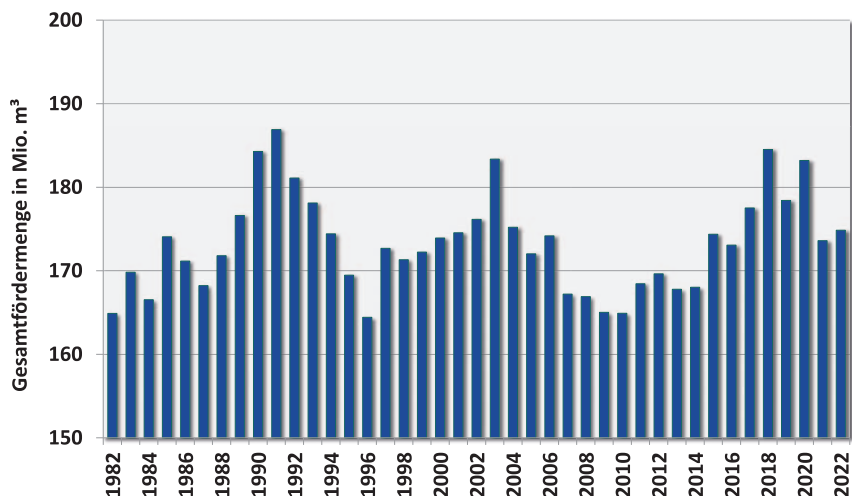


Figure 2: Captage par tous les services d'eau du lac de Constance depuis 1982

Finances

En 2022, l'AWBR a enregistré des recettes totales d'un montant de 296.624,00 EUR et des dépenses totales d'un montant de 269.372,61 EUR, soit un net excédent de 27.251,39 EUR qui a permis de compenser les pertes reportées des années précédentes.

Les recettes d'un montant de 296.624,00 EUR (292.039,00 EUR l'année précédente) sont constituées des cotisations perçues au titre des analyses des 58 sociétés membres. Les cotisations pour analyses ont été réglées dans leur totalité en 2022.

Les dépenses résultent principalement du programme d'analyses de l'AWBR, qui fait l'objet d'une concertation constante et dont le coût s'est élevé à 183.371,25 EUR (177.513,04 EUR l'année précédente).

Les coûts du Bureau/Bureau de coordination se sont montés à 45.811,44 EUR (exercice précédent : 44.369,44 EUR) et la cotisation à l'IAWR s'est élevée à 34.000,00 EUR (exercice précédent : 34.000,00 EUR). La cotisation a été alignée sur celle des autres entreprises membres.

D'autres dépenses (Internet, honoraires, imprimés, cercle d'amis et frais de transactions financières) ont totalisé un montant de 6.189,92 EUR (5.112,14 EUR l'année précédente).

Les deux commissaires aux comptes, Peter Klemisch (Lindau) et Peter Friedrich (Stadtwerke am See) ont effectué le contrôle des comptes pour l'exercice 2022 dans les règles ; aucune objection n'a été formulée.

Nécrologie du professeur Gerhard Naber

Le professeur Gerhard Naber, docteur en ingénierie, président d'honneur de l'AWBR, est décédé à l'âge de 94 ans le 8 décembre 2022. Représentant de la Bodensee-Wasserversorgung (société d'eau du lac de Constance) dont il a été le directeur technique pendant vingt ans, il est devenu vice-président de l'AWBR le 26 octobre 1979 avant d'en prendre la Présidence le 25 septembre 1981. Il a occupé ce poste pendant 8 ans, jusqu'au 7 juin 1989, assurant parallèlement la Présidence de l'IAWR durant trois ans, de 1986 à 1988.



Source: privée

À cette époque, l'AWBR faisait face à des défis considérables. Gerhard Naber a mis toute son intelligence et son expertise au service de la maîtrise des risques pour l'approvisionnement en eau. Il est notamment parvenu à stopper le projet de stockage de pétrole dans le massif du Calanda près de Coire, un projet qui présentait de graves dangers pour la qualité de l'eau du lac de Constance. De même, la lutte contre l'oléoduc du groupe ENI, construit à quelques mètres du lac de Constance sur sa rive orientale, a également débuté sous sa Présidence. C'est à cette époque encore qu'ont eu lieu l'accident de Sandoz du 1.11.1986, avec ses répercussions majeures sur l'écosystème du Rhin, le problème des rejets d'effluents salins en provenance d'Alsace et les actions menées

contre la forte pollution des eaux usées par les papeteries ou en réponse à la problématique de l'EDTA dans le Neckar. Par son engagement, il a permis aux distributeurs d'eau rhénans de progresser considérablement dans leur démarche de sécurisation de l'alimentation en eau potable. L'AWBR lui en restera toujours reconnaissante.

Même après avoir cessé ses activités, il a continué d'entretenir des liens étroits avec l'AWBR et était souvent présent lors des événements qu'elle organisait. L'AWBR gardera de Gerhard Naber un souvenir reconnaissant et ne manquera pas de continuer à honorer sa mémoire.

